

Réf: Dossier 383114

Avis de constitution

SOCIETE « 2 A.B.O CONSTRUCTION »

Siège Abidjan yopougon batim 2, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 05/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 2 A.B.O CONSTRUCTION »

Objet :

- BTP
- Transport
- Immobilier
- Production artistique
- Prestation de service
- Import/Export
- Electrification
- Voirie
- Fourniture de bureaux
- Consommable informatique
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux,
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension

ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan yopougon batim 2, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mlle AHOLIA KOKO JOELLE-ESTELLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00614 du 10/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08657/GTCA/RC/2025 du 10/02/2025

